Aéro Montréal

Budget 2025-2026
Gouvernement du Canada
Note récapitulative pour le secteur aérospatial québécois

5 novembre 2025

Aéro Montréal

Aéro Montréal accueille avec enthousiasme plusieurs mesures structurantes annoncées le 4 novembre 2025 lors du premier budget du Gouvernement Carney. Ce budget reconnaît clairement l'aérospatiale comme un moteur essentiel de prospérité, d'innovation et de sécurité pour le Canada.

La grappe réaffirme également sa volonté de collaborer étroitement avec le gouvernement fédéral et les forces armées canadiennes afin d'assurer la mise en œuvre efficace de ces mesures et de maximiser leurs retombées pour l'ensemble de notre écosystème.

Résumé des principaux éléments pertinents pour vous :

Aérospatial

- Élimination de la taxe de luxe sur les aéronefs, pour offrir un allègement au secteur de l'aviation.
- Le budget 2025 prévoit des investissements majeurs pour soutenir l'innovation et la commercialisation de technologies à usage civil et militaire, incluant l'aérospatial.
- Création de l'Agence de l'investissement pour la défense, avec un financement de 30,8 G$ sur quatre ans, visant à accélérer la fourniture de produits et services pour les Forces armées canadiennes, en collaboration avec l'industrie aérospatiale canadienne.

Recherche et développement

- Bonification des encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) : plafond des dépenses annuelles admissibles augmenté à 6 M$ pour les années d'imposition débutant après le 16 décembre 2024.
- Financement pour la propriété intellectuelle : 84,4 M$ sur quatre ans pour prolonger le programme ÉleverlaPI, 22,5 M$ pour le Collectif d'actifs en innovation, et 75 M$ pour l'initiative Assistance PI.

Accès aux marchés

- Investissements dans les entreprises à forte croissance et nouveaux gestionnaires de fonds : 1 G$ à la Banque de développement du Canada pour l'Initiative de catalyse du capital de risque et de croissance, et 750 M$ pour soutenir les entreprises en manque de financement.
- Objectif d'accroître de 25 G$ d'ici 2030 les activités commerciales facilitées par EDC, pour augmenter les exportations dans des secteurs stratégiques (minéraux critiques, énergie, technologies propres, infrastructures, défense).
- Mise en place d'une enveloppe de 2 G$ de financement concessionnel par EDC pour inciter des partenaires internationaux à acheter des produits et services canadiens, notamment dans les infrastructures et technologies propres, avec un accent sur la région Indo-Pacifique.
- Bonification du programme CanExport (68,5 M$ sur quatre ans) pour soutenir les PME et les innovateurs dans la diversification de leurs exportations sur de nouveaux marchés à l'étranger.
- Soutien aux entreprises via le Programme de partenariats pour l'innovation et les accélérateurs technologiques canadiens (7,6 M$ sur quatre ans).
- Initiative de préparation des PME à l'exportation (46,5 M$ sur quatre ans) pour financer la formation des PME ayant peu d'expérience en exportation.

Éducation supérieure

- 1 G$ sur 13 ans pour lancer une initiative accélérée de chaires de recherche visant à recruter des chercheurs étrangers d'exception dans les universités canadiennes.
- 400 M$ sur sept ans à la Fondation canadienne pour l'innovation pour soutenir l'infrastructure de recherche et garantir que les chercheurs recrutés disposent de l'équipement nécessaire.
- 133,6 M$ sur trois ans pour faciliter la réinstallation au Canada des meilleurs étudiants au doctorat et boursiers postdoctoraux du monde entier.

Main-d'œuvre et immigration

- 570 M$ sur trois ans pour les ententes sur le développement du marché du travail avec les provinces et territoires, visant l'aide à l'emploi et à la formation des travailleurs touchés par les droits de douane et les changements sur les marchés mondiaux.
- Mesure ponctuelle pour accélérer la transition de 33 000 travailleurs titulaires

d'un permis de travail vers la résidence permanente en 2026 et 2027.

- Stabilisation des cibles d'admissions de résidents permanents à 380 000 par année pour 2026-2028, avec une augmentation de la proportion de migrants économiques de 59 % à 64 %.
- Réduction de la cible d'admissions de nouveaux résidents temporaires à 385 000 en 2026 et à 370 000 en 2027 et 2028.
- Le budget fédéral 2025 prévoit près de 1,6 milliard de dollars sur cinq ans pour soutenir l'insertion professionnelle et la formation des jeunes, à travers :
    - La création d'un nouvel outil numérique facilitant la recherche d'emploi et la soumission de candidatures, ainsi que le déploiement d'une plateforme nationale de formation en ligne (50 M$ sur cinq ans).
    - Le financement du programme Emplois d'été Canada pour soutenir environ 100 000 emplois d'été en 2026 (594,7 M$ sur deux ans).
    - Le soutien à la Stratégie emploi et compétences jeunesse, offrant de l'aide à l'emploi, de la formation et des services complémentaires à environ 20 000 jeunes par année (307,9 M$ sur deux ans).
    - Le développement du Programme de stages pratiques pour étudiants, avec environ 55 000 occasions d'apprentissage en milieu de travail en 2026-2027 (635,2 M$ sur trois ans).

Défense

- Le gouvernement investit plus de 80 G$ sur cinq ans pour moderniser et renforcer les Forces armées canadiennes : recrutement, infrastructures, cyberdéfense, capacités militaires (véhicules, munitions, lutte contre les drones).
- La Stratégie industrielle de défense inclut la création d'une agence dédiée à l'approvisionnement et à l'innovation, avec des retombées directes pour l'aérospatial et la fabrication de pointe.
- 4,6 G$ sur cinq ans sont déjà affectés à des investissements initiaux dans la Stratégie industrielle de défense, visant l'accès au capital, l'innovation, le soutien aux chaînes d'approvisionnement et l'augmentation des stocks critiques.
- 68,2 M$ pour la création du bureau BOREALIS (MDN, ISDE, CNRC, CST) dédié à la recherche et à l'ingénierie avancées.
- 1 G$ à la BDC pour le Programme de mobilisation des entreprises en défense et sécurité (prêts, capital de risque, services-conseils aux PME).
- 656,9 M$ pour développer et commercialiser des technologies duales (civil/militaire), notamment en aérospatiale, cybersécurité, IA et sciences de la vie.
- 334,3 M$ pour soutenir l'ancrage et le déploiement de technologies quantiques appliquées à la défense.

- 443 M$ pour le développement de technologies liées aux minéraux critiques et le renforcement de leur sécurisation stratégique.
- 182,6 M$ pour établir une capacité souveraine de lancement spatial au Canada.

Spatial

- Une somme de 182,6 M$ sur trois ans, à compter de 2025-2026, qui permettra au MDN de créer une capacité souveraine de lancement spatial.

Extraits du document en lien avec les éléments pertinents :

Incitatif à l'investissement accéléré et passation en charges immédiate – CHAPITRE 1 (p.99)

- Dans le budget de 2025, le gouvernement annonce qu'il compte mettre en œuvre toutes les mesures annoncées précédemment afin de permettre aux entreprises d'amortir de manière accélérée le coût de leurs investissements :
- Rétablir l'Incitatif à l'investissement accéléré, qui permet une déduction bonifiée la première année pour la plupart des immobilisations.
- Autoriser la passation en charges immédiate (c.-à-d. déduction complète la première année) du coût des machines et du matériel de fabrication et de transformation.
- Autoriser la passation en charges immédiate du coût du matériel de production d'énergie propre ou de conservation d'énergie et des véhicules à zéro émission.
- Autoriser la passation en charges immédiate du coût des actifs améliorant la productivité, comme les brevets, l'infrastructure de réseaux de données et les ordinateurs.
- Autoriser la passation en charges immédiate des dépenses en capital pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

Bonifier les encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental – CHAPITRE 1 (p.104)

- Pour encourager les investissements dans l'innovation au Canada, le budget de 2025 propose aussi de rehausser encore plus le plafond des dépenses annuelles admissibles au crédit bonifié du programme de RS&DE, afin de le faire passer de 4,5 millions de dollars (comme annoncé précédemment) à 6 millions de dollars pour les années d'imposition qui commencent le 16 décembre 2024 ou après cette date.
- Le budget de 2025 annonce que, pour accroître la prévisibilité et simplifier la gestion du programme de RS&DE, le gouvernement a l'intention de demander à l'ARC de :
    - mettre en place un processus d'approbation préalable facultatif afin que les entreprises puissent obtenir une approbation technique initiale pour leurs projets de RS&DE admissibles, avant de commencer les travaux ou d'engager des dépenses. (…);

- recourir davantage à l'intelligence artificielle dans l'administration du programme, (…);
- simplifier le processus d'examen en éliminant les étapes inutiles et en réduisant la complexité des renseignements exigés, (…)

Tirer pleinement parti de l'intelligence artificielle – CHAPITRE 1 (p.108)

- Le budget de 2025 annonce également que le gouvernement a l'intention d'autoriser la Banque de l'infrastructure du Canada à investir dans des projets d'infrastructure en IA.
- Le budget de 2025 propose d'accorder 25 millions de dollars sur six ans, à compter de 2025-2026, et 4,5 millions de dollars par année par la suite, à Statistique Canada pour mettre en place le Programme de mesure des technologies et de l'intelligence artificielle (TechStat). TechStat se servira de données et d'informations pour mesurer comment les organisations utilisent l'IA et en comprendre les répercussions sur la société canadienne, la main-d'œuvre et l'économie.

Protéger la propriété intellectuelle du Canada – CHAPITRE 1 (p.110)

- Fournir un financement de 84,4 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2026-2027, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour prolonger le programme ÉleverlaPI, ainsi que 22,5 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027, pour renouveler l'appui du portefeuille de brevets du Collectif d'actifs en innovation.
- Accorder la somme de 75 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027, au Conseil national de recherches pour prolonger l'initiative Assistance PI.

Investir dans les entreprises à forte croissance et les nouveaux gestionnaires de fonds – CHAPITRE 1 (p.111)

- Le budget de 2025 propose d'accorder 1 milliard de dollars, selon la comptabilité de caisse sur trois ans à compter de 2026–2027, à la Banque de développement du Canada pour qu'elle lance la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque et de croissance, un fonds de fonds qui mobilisera plus de capital de risque privé en encourageant la participation des fonds de pension et d'autres investisseurs institutionnels. Cette initiative soutiendra aussi de nouveaux gestionnaires de fonds et des secteurs clés comme les sciences de la vie.

- Il est essentiel de réaliser des investissements stratégiques pour stimuler l'innovation et générer de la croissance à long terme. Le gouvernement annonce dans le budget de 2025 qu'il compte élaborer une stratégie pour aider les entreprises canadiennes aux prises avec un manque de financement aux premières étapes de croissance. Il est donc proposé de fournir à ces entreprises un financement de 750 millions de dollars, selon la comptabilité de caisse. Des détails sur cette stratégie seront communiqués en 2026.

Plan des niveaux d'immigration 2026-2028– CHAPITRE 1 (p.113)

- Le budget de 2025 annonce que le Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 stabilisera les cibles d'admissions de résidents permanents, qui seront maintenues à 380 000 par année pendant trois ans, comparativement à 395 000 en 2025, tout en faisant passer la proportion de migrants économiques de 59 % à 64 %. Le nouveau plan réduira également la cible d'admissions de nouveaux résidents temporaires à 385 000 en 2026 et à 370 000 en 2027 et en 2028, comparativement à 673 650 en 2025. Le coût financier de cette mesure s'établit à 168,2 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2026-2027, et à 35,7 millions de dollars par année par la suite. Ces coûts représentent principalement la perte nette de revenus liés aux frais perçus, attribuable à la diminution du nombre d'admissions de résidents temporaires.

- Le budget de 2025 propose aussi une mesure ponctuelle pour accélérer la transition, en 2026 et 2027, d'au plus 33 000 travailleurs titulaires d'un permis de travail vers la résidence permanente. (…) Le coût budgétaire de cette mesure est de 19,4 millions sur quatre ans, à compter de 2026-2027. Le financement permettra aussi à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et à d'autres ministères de traiter les demandes supplémentaires, dont le coût est en partie compensé par la hausse des revenus liés aux frais perçus.

Recruter des talents à l'étranger– CHAPITRE 1 (p.116)

- Le budget de 2025 propose de verser 1 milliard de dollars sur 13 ans, à compter de 2025-2026, au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, au Conseil de recherches en sciences humaines et aux Instituts de recherche en santé du Canada, afin qu'ils lancent une initiative accélérée de chaires de recherche visant à recruter des chercheurs étrangers d'exception dans les universités canadiennes.
- Le budget de 2025 propose de verser 400 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2025-2026, à la Fondation canadienne pour l'innovation pour qu'elle mette sur pied un volet complémentaire de soutien à l'infrastructure de recherche pour garantir que les chercheurs recrutés pour occuper les chaires disposent de l'équipement nécessaire pour faire de la recherche au Canada.
- Le budget de 2025 propose de verser 133,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027, au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, au Conseil de recherches en sciences humaines et aux Instituts de recherche en santé du Canada pour qu'ils facilitent la réinstallation au Canada des meilleurs étudiants au doctorat et boursiers de recherches postdoctorales du monde entier.
- Le budget de 2025 propose de verser jusqu'à 120 millions de dollars sur 12 ans, à compter de 2026-2027, aux conseils subventionnaires pour aider les universités à recruter des professeurs adjoints à l'étranger, selon le besoin.

Soutenir les travailleurs – CHAPITRE 2 (p.155)

- Une somme de 570 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, pour les ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et les territoires, pour favoriser l'aide à l'emploi et à la formation destinée aux travailleurs touchés par les droits de douane et les changements sur les marchés mondiaux.
- Une somme de 382,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, et de 56,1 millions de dollars par année par la suite, pour établir de nouvelles alliances pour la main-d'œuvre, qui réuniront des employeurs, des syndicats et des groupes industriels pour trouver des moyens d'aider les entreprises et les travailleurs à réussir dans un marché du travail en évolution et coordonner les investissements publics et privés en matière de perfectionnement professionnel. Un nouveau Fonds d'innovation pour la main-d'œuvre permettra d'investir dans des projets adaptés aux marchés de l'emploi locaux afin d'aider les entreprises dans des secteurs et des régions clés à recruter et à maintenir en poste la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

- Une somme de 50 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, et de 8 millions de dollars par année par la suite, pour mettre en place un nouvel outil numérique facilitant la recherche d'emploi et la soumission de candidatures, et de lancer une plateforme nationale de formation en ligne en partenariat avec le secteur privé.

Faire croître et diversifier le commerce du Canada– CHAPITRE 2 (p.163)

- Dans le budget de 2025, le gouvernement annonce son intention d'accroître de 25 milliards de dollars d'ici 2030 le total des activités commerciales facilitées par EDC. Cette mesure contribuera à augmenter les exportations et les activités d'expansion du commerce du Canada dans des secteurs d'importance stratégique pour le pays, comme les minéraux critiques, l'énergie, les technologies propres, les infrastructures et la défense.

Établir de nouveaux liens entre les entreprises du Canada et de l'Europe – CHAPITRE 2 (p.168)

- Le budget de 2025 propose d'accorder 8 millions de dollars sur quatre ans à compter de l'exercice 2026-2027, et 2 millions de dollars par année par la suite, à Affaires mondiales Canada pour renforcer les relations commerciales avec des partenaires européens en tenant de nouvelles missions commerciales auxquelles participeront les entreprises canadiennes et en soutenant les chambres de commerce canadiennes en Europe.

Éliminer les obstacles et moderniser le commerce - CHAPITRE 2 (p.168)

- Le budget de 2025 propose d'accorder 20 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2026-2027, et 4,8 millions de dollars par année par la suite, à Affaires mondiales Canada pour renforcer ses capacités de négociation et de mise en œuvre d'accords liés au commerce et à l'investissement.

Tirer parti des débouchés internationaux au moyen du financement des transactions commerciales – CHAPITRE 2 (p.169)

- Dans le budget de 2025, le gouvernement annonce qu'il a l'intention qu'EDC mette en place une enveloppe de 2 milliards de dollars de financement

concessionnel, selon la comptabilité de caisse, afin d'inciter des partenaires internationaux à acheter des produits et services canadiens. Ce nouvel outil financier aidera les exportateurs dans des secteurs clés, comme ceux des infrastructures et des technologies propres, à prendre part à des projets dans certaines des économies en développement qui connaissent la plus forte croissance au monde, tout particulièrement dans la région de l'Indo-Pacifique. (…)

Soutenir les entreprises qui explorent de nouveaux marchés – CHAPITRE 2 (p.169)

- Le budget de 2025 propose d'accorder 68,5 millions de dollars sur quatre ans à compter de l'exercice 2026-2027, et 19,9 millions de dollars par année par la suite, à Affaires mondiales Canada pour bonifier le programme CanExport. Ce programme soutient les PME, les associations sectorielles nationales et les innovateurs dans leurs démarches pour diversifier leurs exportations sur de nouveaux marchés à l'étranger, par le partage des coûts des activités de développement du commerce international (frais juridiques, foires commerciales, études de marché, etc.). De cette somme, 14,6 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2026-2027, et 2,6 millions de dollars par année par la suite, proviendront de ressources existantes.
- Le budget de 2025 propose d'accorder 7,6 millions de dollars sur quatre ans à compter de l'exercice 2026-2027, et 2,1 millions de dollars par année par la suite, à Affaires mondiales Canada pour soutenir les entreprises canadiennes par l'intermédiaire du Programme de partenariats pour l'innovation et du programme des Accélérateurs technologiques canadiens. (…)
- Le budget de 2025 propose d'accorder 46,5 millions de dollars sur quatre ans à compter de l'exercice 2026-2027 à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour l'Initiative de préparation des PME à l'exportation visant à financer de la formation pour des PME ayant peu d'expérience en matière d'exportation, afin de renforcer leur capacité à prendre des décisions stratégiques éclairées en vue de diversifier leurs activités commerciales. (…)
- Le budget de 2025 propose d'accorder 39,9 millions de dollars sur quatre ans à compter de l'exercice 2026-2027, et 11,1 millions de dollars par année par la suite, au Conseil national de recherches Canada pour son Programme d'aide à la recherche industrielle, afin d'étendre son Initiative de démonstration de technologies propres aux marchés étrangers.

Aider les jeunes à trouver un emploi – CHAPITRE 3 (p.193)

- Le budget de 2025 propose de verser 594,7 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2026-2027, à Emploi et Développement social Canada pour que le programme Emplois d'été Canada soutienne environ 100 000 emplois d'été au cours de l'été 2026.
- Le budget de 2025 propose de verser 307,9 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2026-2027, à la Stratégie emploi et compétences jeunesse (une stratégie horizontale) pour fournir de l'aide à l'emploi, du soutien à la formation et des services d'appui complémentaires (p. ex. mentorat, transport, counseling en santé mentale) à environ 20 000 jeunes par année qui font face à des obstacles à l'emploi. De cette somme, un montant de 20,1 millions de dollars proviendra de fonds déjà prévus dans le cadre financier.
- Le budget de 2025 propose de verser 635,2 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027, à Emploi et Développement social Canada pour que le Programme de stages pratiques pour étudiants soutienne environ 55 000 occasions d'apprentissage en milieu de travail en 2026-2027 pour les personnes qui font des études postsecondaires.

Réinvestir pour rebâtir et réarmer les Forces armées canadiennes – CHAPITRE 4 (p.212)

- Le budget de 2025 propose de fournir 81,8 milliards de dollars sur cinq ans selon la comptabilité de caisse, à compter de 2025-2026, qui serviront à réinvestir pour rebâtir et réarmer les FAC. Cette somme comprend un montant de plus de 9 milliards de dollars en 2025-2026 qui avait été annoncé par le premier ministre en juin 2025.
- Une somme de 20,4 milliards de dollars sur cinq ans pour recruter et maintenir une force de combat robuste.
- Une somme de 19,0 milliards de dollars sur cinq ans pour remettre en état et maintenir les capacités des FAC et investir dans l'infrastructure de défense, notamment pour accroître l'infrastructure des munitions et d'entraînement.
- Une somme de 10,9 milliards de dollars sur cinq ans qui servira à moderniser les infrastructures numériques du ministère de la Défense nationale, des FAC et du Centre de la sécurité des télécommunications, notamment les installations nécessaires à la guerre moderne, comme la cyberdéfense.
- Une somme de 17,9 milliards de dollars sur cinq ans pour élargir les capacités militaires du Canada. Cette somme comprend notamment des investissements dans des véhicules logistiques, des véhicules utilitaires légers et des véhicules blindés, ainsi que dans des capacités de frappes de précision à longue portée et de lutte contre les drones, et dans la fabrication de munitions canadiennes.

- Une somme de 6,6 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, pour renforcer le secteur de la défense au Canada grâce à la Stratégie industrielle de défense. Au fur et à mesure de la mise en œuvre de la Stratégie, à commencer par les investissements initiaux annoncés dans le budget de 2025, nous développerons notre infrastructure industrielle de défense afin que les besoins de capacités militaires soient davantage comblés à même les chaînes d'approvisionnement canadiennes.
- Une somme de 805 millions de dollars sur cinq ans, destinée à la Garde côtière canadienne, au Service canadien du renseignement de sécurité et à Services publics et Approvisionnement Canada.

Investissements initiaux dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense – CHAPITRE 4 (p.217)

- Le budget de 2025 propose d'affecter 30,8 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2026-2027, et 7,7 millions de dollars par année par la suite, à Services publics et Approvisionnement Canada pour la création de l'Agence de l'investissement pour la défense. L'Agence accélérera la fourniture de produits et de services pour mieux répondre aux besoins des FAC d'une manière rentable pour les Canadiens, en centralisant les processus et en améliorant la concertation et la collaboration avec l'industrie canadienne et les partenaires étrangers. Elle se concentrera sur les marchés d'approvisionnement d'une valeur d'au moins 100 millions de dollars, ce qui englobe les sous-marins et les autres capacités essentielles dont les FAC ont besoin.
- L'agence de l'investissement pour la défense poursuivra trois objectifs, notamment celui de faire des achats ciblés pour soutenir des secteurs stratégiques de la défense au Canada, afin de pouvoir répondre aux besoins en matière de capacités des Forces armées canadiennes, tout en créant de nouveaux emplois, en stimulant notre économie et en accélérant l'innovation dans les domaines de l'aérospatiale, de la construction navale et de la fabrication de pointe.
- Le budget de 2025 propose de fournir 52,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, et 12,2 millions de dollars par année par la suite à Services publics et Approvisionnement Canada pour moderniser et accroître la capacité du Programme de sécurité industrielle afin de répondre aux besoins de l'Agence de l'investissement pour la défense et de soutenir l'industrie de la défense canadienne.
- Le gouvernement rappelle dans son budget qu'il a déjà engagé une somme de 656,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, accordée à ISDE pour soutenir la mise au point et la commercialisation de technologies à

usage civil et militaire dans une foule d'industries, dont l'aérospatiale, l'automobile, la marine, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la défense biochimique et les sciences de la vie.

- De la somme de 6,6 milliards de dollars qui servira à renforcer le secteur de la défense au Canada mentionnée plus haut, le gouvernement a déjà affecté 4,6 milliards de dollars sur cinq ans selon la comptabilité de caisse, à compter de 2025-2026, à des investissements initiaux dans le cadre de la **Stratégie industrielle de défense** à venir, qui amélioreront l'accès aux capitaux, stimuleront la recherche et l'innovation, soutiendront les chaînes d'approvisionnement au pays et augmenteront les stocks de ressources essentielles. Le gouvernement publiera la **Stratégie industrielle de défense** au cours des prochains mois. Voici les principaux investissements initiaux :
    - Une somme de 68,2 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, attribuée au ministère de la Défense nationale (MDN), à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), au Conseil national de recherches Canada (CNRC) et au Centre de la sécurité des télécommunications pour établir le **Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science (BOREALIS)**.
    - Une somme de 1,0 milliard de dollars en 2025-2026 pour la création du nouveau **Programme de mobilisation des entreprises pour la défense et la sécurité** à la Banque de développement du Canada, qui fournira des prêts, du capital de risque et des services de conseil aux petites et moyennes entreprises pour aider celles-ci à contribuer aux capacités du Canada en matière de défense et de sécurité.
    - Une somme de 656,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, accordée à ISDE pour soutenir la mise au point et la commercialisation de technologies à usage civil et militaire dans une foule d'industries, dont l'aérospatiale, l'automobile, la marine, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la défense biochimique et les sciences de la vie.
    - Une somme de 334,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, attribuée à ISDE, au CNRC et au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour un ensemble de mesures visant à ancrer au Canada des entreprises de technologie quantique et à ouvrir la voie à l'adoption de technologies destinées à des applications et à des secteurs liés à la défense.
    - Une somme de 443,0 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, accordée à Ressources naturelles Canada et à ISDE pour soutenir le développement de technologies novatrices de transformation des minéraux critiques, la réalisation d'investissements

conjoints avec des alliés dans des projets de minéraux critiques au Canada, ainsi que le développement d'un mécanisme de stockage des minéraux critiques pour renforcer la sécurité nationale du Canada et de ses alliés.

- Une somme de 182,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, qui permettra au MDN de créer une capacité souveraine de lancement spatial.

Améliorer l'efficience du régime fiscal – CHAPITRE 5 (p.252)

- Pour offrir un allègement au secteur de l'aviation et à l'industrie nautique, et pour améliorer l'efficience générale du régime de la taxe de luxe, le gouvernement annonce dans le budget de 2025 son intention d'éliminer la taxe de luxe sur les aéronefs et les navires à compter du lendemain du dépôt du budget.